



DÉCLARATION LIMINAIRE CTR DGA

du 1^{er} avril 2021

FO Défense vigilante sur le projet des LDG ICT/TCT

Monsieur le Délégué, mesdames et messieurs les membres du CTR,

L'ordre du jour nous amène à examiner aujourd'hui le projet des lignes directrices de gestion des ICT et TCT de la DGA et du SIAé. Le document proposé à notre examen et à notre vote complète ainsi le dispositif des LDG mis en place au niveau ministériel depuis un an.

FO, en propose préliminaire, veut souligner la qualité du travail préparatoire mené par l'administration et qui conduit aujourd'hui à l'examen de ce projet de texte.

FO veut faire, pour l'essentiel, deux remarques :

1. La loi de transformation de la fonction publique déclinée aujourd'hui au niveau de la CPS va totalement modifier le droit des dossiers des agents et ce sur trois points :

- **Une transparence** : la CPS permettait aux organisations syndicales d'examiner en toute transparence les droits de l'agent avec l'ensemble des critères ; avancement, augmentation salariale, ancienneté de carrière. Cela ne sera plus le cas avec la suppression de l'article 5.
- **Des partenaires reconnus** : les organisations syndicales et l'administration se réunissaient ensemble.
- **Un calendrier partagé et connu à l'avance** : les tenues des CPS donnaient un cadencement à l'examen des travaux.

C'est ce processus qui est cassé et qui est aujourd'hui remplacé par les lignes directrices de gestion.

2. Les lignes directrices de gestion sont un cadre général, mais elles ne prennent leur sens que si les mesures catégorielles budgétaires sont à la hauteur de cette politique générale. Ces négociations sont difficiles. FO ne remet pas en cause l'engagement des services de la DRH sur ce point. FO constate, par exemple, que le coup de pouce et les mises en trajectoire, qui devaient être des mesures transitoires, deviennent pérennes.

La DGA a-t-elle, dans cette réalité de contrainte budgétaire qui va marquer l'Etat dans les années à venir, les moyens de sa politique ? Pourra-t-on donc, dans ce contexte, rendre attractifs et fidéliser ces ICT pour maintenir les compétences de la DGA au plus haut niveau ?

FO n'est pas favorable à une politique de mono recrutement. FO a un point de désaccord avec la politique de recrutement que vous mettez en œuvre. FO prône des parcours professionnels pour tous, sans concurrence, car c'est ainsi que peuvent être assurées, de manière pérenne, les missions de la DGA autour d'une expertise technique.

FO sera donc vigilante aux réponses que vous apporterez aux questions et aux débats qui vont marquer les travaux de ce CTR extraordinaire.

Monsieur le Délégué, mesdames et messieurs, nous vous remercions de votre attention.

Le 1^{er} avril 2021